

Oryalis - Evaluer et prévenir les risques professionnels ; construire et faire vivre le document unique d'évaluation des risques

Objectifs

Mettre en œuvre une démarche d'analyse des risques au sein de son entreprise : - Identifier et évaluer les risques de l'entreprise - Établir et suivre le plan d'action de maîtrise des risques

Durée

3 jours (21 heures)

Public

Directeur de site, personnel encadrant - Responsable Sécurité, animateurs Sécurité - Membres de la commission sécurité du CSE

Pré-requis

Sans

Méthodes et Moyens pédagogiques

Pédagogie participative alternant apports théoriques, le retour d'expérience et le recollement avec les bonnes pratiques opérationnelles et managériales ; - Supports pédagogiques : Livret pédagogique (support d'animation de formation) Livret d'exercice et d'évaluation Le règlement intérieur stagiaire (Droit et devoir du stagiaire en formation) sera remis en début de formation

Méthode d'évaluation de l'efficacité du dispositif

L'évaluation des acquis est établie au regard des objectifs de la formation
QCM et exercices dirigés permettant de valider l'aptitude à
- Identifier et évaluer les risques de l'entreprise
- Établir et suivre le plan d'action de maîtrise des risques

Formateur

Consultant expérimenté en santé sécurité au travail Auditeur certifié ICA ou IRCA

Programme

Journée N°1 • Accueil - Tour de table, - Revue du règlement intérieur stagiaire - Présentation de la formation 1) Les enjeux de l'évaluation des risques - Définitions : danger, risque, ... - Le contexte réglementaire - Jurisprudence sur le document unique - La notion de pénibilité au travail - Responsabilités civile et pénale de l'employeur • Bilan de fin de première journée
Journée N°2 • Tour de table, revue des concepts et éléments vus lors du premier jour 2) Mettre en œuvre l'évaluation des risques - Identification des unités de travail : activités, locaux et véhicules et des situations de dangers - Présentation des différents risques associés aux dangers - Critères de hiérarchisation des risques - Détermination des risques significatifs - Identification des moyens de maîtrise et de surveillance des risques - Etablissement du plan d'actions de maîtrise des risques • Bilan de fin de la seconde journée
Journée N°3 • Tour de table, revue des concepts et éléments vus lors des jours précédents 3) Synthétiser l'évaluation des risques - Cartographie des risques par unités de travail - Modélisation de l'empreinte sécuritaire de l'entreprise 4) Mettre à jour son évaluation - Raisons de mise à jour du document unique d'évaluation des risques - Intégration des nouveaux dangers et risques - Revue d'efficacité des moyens de maîtrise Conclusion de la formation - Bilan de fin de formation au regard des objectifs - Bilan de fin de formation au regard des attendus de chacun - Evaluation de satisfaction Les statistiques de satisfaction client relatives à la formation continue sont accessibles sur le Blog ci-dessous

Modalités et délai d'accès

Cette formation est accessible aux salariés d'entreprises dans le cadre du développement de leurs compétences. Chaque formation est unique, développée en prenant en compte les besoins spécifiques des entreprises clientes et des stagiaires qui suivront la formation. Les dates de formation dépendent donc des demandes des entreprises clientes. En règle générale, celles-ci peuvent être programmées sous 6 semaines suivant la consultation. Centre de formation enregistré sous le N°24370486837 auprès de la DREETS pour la Préfecture de Région Centre VAI de Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Tarif

Tarif formation intraentreprise : 1200 € HT / Jour soit 4320 € TTC, jusqu'à 6 stagiaires

Planification de la formation sous 12 semaines

Statistiques de satisfaction client accessibles sur le Blog ci-dessous

mise à jour : 10/07/2024

ORYALIS

77 rue George Sand,

37000 Tours